

---

Adresse du comité de surveillance de Ruffec (Charente) qui félicite la Convention d'avoir proclamé la terreur et la mort contre les Anglais et les Hessois, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du comité de surveillance de Ruffec (Charente) qui félicite la Convention d'avoir proclamé la terreur et la mort contre les Anglais et les Hessois, lors de la séance du 24 thermidor an II (11 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 469;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_23160\\_t1\\_0469\\_0000\\_10](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23160_t1_0469_0000_10)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

auroit le même effet, et que tu voudrais bien en ordonner promptement la lecture et l'insertion au bulletin.

Tu peux, citoyen président, assurer la Convention nationale que tous les bras, tous les cœurs du district de Cusset et ceux du département entier de l'Allier (j'aime à le croire) lui sont dévoués pour la vie.

Périssent les imposteurs, les tirans de l'opinion et de la liberté ! Vive la République ! S. et F.

FORESTIER.

P.S. : Le comité révolutionnaire de Vichy me fait aussi remettre une adresse que je te recommande.

#### 4

**L'agent national du district de La Rochefoucauld, département de la Charente, informe la Convention nationale du don que le citoyen Robert, ex-curé des Pins, fait à la patrie de sa pension et des arrérages qui lui sont dus, et de l'offrande qu'il fait encore de 3 ou 4 quintaux de fer en barre.**

**Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (1).**

#### 5

**Les administrateurs du département de la Sarthe adressent à la Convention nationale plusieurs exemplaires de leur proclamation, qui a pour but d'accélérer la chute de la tyrannie.**

**Insertion au bulletin et renvoi au comité de salut public (2).**

[Les administrateurs du département de la Sarthe adressent à la Convention nationale plusieurs exemplaires d'une adresse aux habitants de ce département, qui a pour but d'accélérer la chute de la tyrannie, et de nourrir dans le cœur des Français la haine qu'ils ont jurée à un ennemi dont l'existence fait la honte et le malheur de l'humanité ] (3).

#### 6

**Le comité de surveillance révolutionnaire de Ruffec (4) félicite la Convention nationale d'avoir proclamé la terreur et la mort contre les Anglais et les Hessois.**

**Insertion au bulletin (5).**

[*Le c. de surveillance révolutionnaire séant à Ruffec, à la Conv.; Ruffec, 25 mess. II*] (1)

Pères de la patrie,

D'immenses subsistances viennent d'aborder nos ports. La valeur de nos généreux marins les a enlevées à la rapacité de ce lâche Anglois qui, se rappelant de Toulon, pensoit encore à la trahison qui lui livrât (*sic*). Jeanbon Saint-André ne commandoit pas alors. La terreur et la mort viennent d'être proclamée par vous contre l'Anglois et le Hessois. Vous avés vangé la nation de l'insulte qu'elle éprouvat dans le port de Genes (*sic*).

A Charleroy, à Fleurus, à Mons, à Tournay, à Ostende, partout enfin, ils ont reçu la première leçon de l'instruction révolutionnaire que vous donnattes au courage et à la vullonté du soldat français.

L'Espagnol fanatique, l'Italien mistique, l'Anneuvrien, le Prussien foireux, toute la bande joyeuse enfin, ont partout éprouvé ce que peut l'indomptable amour de la liberté. Législateurs, s'est là votre ouvrage ! Soyés immortels comme la République, mais, pour le devenir comme elle, purgés la terre et les mer de tout ce qui respire d'impur, de roys, de nobles, ou autres despotes de corps et de consiencés. Vous êtes assurés de conserver dans nos cœurs la place que notre amour pour vous vous y a désigné et retenu.

JACQUES, CAILLINS, TRERID, AUDINET, NEMONDION (*sekrét.*).

#### 7

**Le citoyen Cordienne, administrateur du district de Montbéliard (2), adresse 60 livres en numéraire, et une effigie d'or du père du tyran, pour concourir à la reconstruction du vaisseau *Le Vengeur*.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (3).**

[*Le c<sup>n</sup> Cordienne, administrateur du distr. de Montbéliard, au présid. de la Conv.; Montbéliard, 6 therm. II*] (4)

La France entière applaudit au courage stoïque de l'équipage du *Vengeur*, et les hommes libres vengeront la mort de ces républicains vertueux. Vengés-les promptement, en faisant reparoître bientôt ce vaisseau sur les mers, pour montrer à tous nos marins leur devoir.

Je t'adresse, pour en hâter la construction, 60 livres en pièces d'argent du plus odieux et du plus vieux des Capet, avec une effigie d'or de son imbécille père.

CORDIENNE.

(1) P.-V., XLIII, 169. B<sup>in</sup>, 30 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>1</sup>).

(2) P.-V., XLIII, 169.

(3) B<sup>in</sup>, 29 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>1</sup>).

(4) Charente.

(5) P.-V., XLIII, 170.

(1) C 313, pl. 1248, p. 3. B<sup>in</sup>, 29 therm. (1<sup>er</sup> suppl<sup>1</sup>).

(2) Haute-Saône.

(3) P.-V., XLIII, 170.

(4) C 311, pl. 1234, p. 11; B<sup>in</sup>, 30 therm. (2<sup>e</sup> suppl<sup>1</sup>) (le bulletin ajoute : 24 livres en or).